

Département NORD
Canton GRANDE- SYNTHE
Commune GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

DM-2026- 127

DECISION MUNICIPALE

MISE A DISPOSITION DE VEHICULES ASSOCIATION BASKET CLUB MARITIME GRAVELINES - GRAND FORT PHILIPPE/VILLE

3.3 - LOCATIONS

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des articles **L.2122-22-5°** et **L.2122-23** du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du **8 avril 2026** portant délégation du Conseil municipal au Maire,

Considérant l'organisation de stages sportifs par la Ville, destinés aux enfants de 4 à 13 ans, durant les vacances scolaires d'été,

Considérant la possibilité pour l'association BCM GG (Basket Club Maritime Gravelines-Grand Fort Philippe) section jeunes, de mettre gracieusement à disposition de la ville, deux véhicules pour permettre le transport des enfants durant la période desdits stages sportifs,

DECIDE :

Article 1^{er} : De signer une convention avec le BCM GG Section Jeunes, pour la mise à disposition de la ville par l'association, de deux véhicules **OPEL Vivaro** immatriculés **DQ-315-SW** et **DQ-297-SW**.

Article 2 : Les véhicules seront mis à disposition de la ville **gracieusement du 06/07/2026 au 31/08/2026 inclus**, pour assurer le transport des enfants **de 4 à 13 ans** inscrits aux stages sportifs d'été, entre les différents lieux d'activité.

Article 3 : Durant la période de prêt, l'entretien et les taxes du véhicule seront à la charge du BCM GG. L'assurance des véhicules, le paiement des amendes et les frais de carburant seront à la charge de la ville.

Article 4 : La présente décision sera :

- Inscrite au registre des délibérations,
- Portée à la connaissance des administrés par voie d'affichage,
- Transmise au sous-préfet de Dunkerque.

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services et monsieur le Comptable des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Reçu en Sous-Préfecture le **3 0 JUIN 2026**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **3 0 JUIN 2026**

Fait à GRAVELINES, le **3 0 JUIN 2026**
Le Maire,



Bertrand RINGOT